

L'innovation : une véritable source de valeur

60 seconds with the fund manager*

* 60 secondes avec le gérant



FÉVRIER 2024

Cette communication publicitaire est destinée aux investisseurs non-professionnels.





Geoffroy Goenen

Head of Fundamental European Equity



Antoine Hamoir

CFA, Senior Portfolio Manager

Selon Geoffroy Goenen et Antoine Hamoir, l'innovation est l'une des meilleures stratégies d'entreprise pour créer un avantage compétitif durable, alimenter la croissance et la rentabilité future.

Quel est l'intérêt pour les investisseurs d'une stratégie axée sur l'innovation ?

Nous pensons qu'en termes d'investissement, l'innovation prend désormais le pas sur la qualité et le service, qui ne sont plus aujourd'hui des facteurs de différenciation. La qualité et le service conservent bien entendu toute leur importance, mais ne représentent plus aujourd'hui qu'un prérequis.

Dans l'environnement actuel, on observe un raccourcissement du cycle de vie des produits et une personnalisation croissante de la demande. Les entreprises les plus performantes sont en train de changer radicalement leurs modèles d'exploitation pour relever ces défis.

L'innovation apporte un avantage compétitif durable, alimente la croissance future, améliore la rentabilité et constitue à nos yeux l'une des meilleures stratégies d'entreprise pour exceller à long terme. Les innovateurs performants deviennent leaders de leur industrie, surpassent la concurrence et dépassent les attentes financières.

Du point de vue des investisseurs, l'attrait d'un portefeuille diversifié d'entreprises innovantes repose sur la capacité de ces dernières à briller sur un cycle économique.

Comment définir et repérer l'innovation ?

Il n'existe pas de définition unique de l'innovation. Nous la voyons comme un processus qui transforme de nouvelles idées en valeur commerciale. L'innovation peut prendre de nombreuses formes différentes en fonction du secteur d'activité, mais nous avons identifié un cadre regroupant trois types d'innovation qui se retrouvent dans tous les secteurs.

La plus évidente est l'innovation en matière de produits. Il peut s'agir de nouveaux produits ou de produits repensés ou améliorés de façon substantielle.

L'innovation en matière de processus peut être plus difficile à identifier. Elle peut concerner la manière dont le produit est offert, ou encore l'organisation de l'entreprise. Un exemple en est la modularisation de la conception et de la production, qui permet de réduire les coûts, d'améliorer la flexibilité et la qualité et d'offrir un choix plus large aux clients.

L'innovation en matière de marketing est plus immatérielle. Elle concerne la manière de vendre un produit ou un service. Elle peut concerner la gestion de la marque, le design, la publicité, le prix... et se traduit par une présence renforcée sur le marché.

Les sociétés en portefeuille devraient toutes innover en matière de produits, de processus ou de marketing. Les sociétés innovantes sont celles qui prennent la décision délibérée de changer un marché et de mettre une créativité coordonnée au cœur de leur culture d'entreprise.

60 SECONDS
WITH THE FUND MANAGER

Les entreprises innovantes peuvent-elles offrir de bons résultats financiers ?

La leçon du boom de la technologie est que les entreprises innovantes en matière de technologie ne réussissent pas forcément à créer des modèles d'exploitation durables. Pour éviter ces écueils, nous utilisons un processus de sélection de titres qui vise à repérer des entreprises dotées de solides fondamentaux financiers et extra financiers en plus de leurs qualités en matière d'innovation.

Nous conduisons une analyse extra-financière afin de mieux appréhender les risques et les opportunités liés aux critères ESG⁽¹⁾. Nous évaluons l'exposition des activités des entreprises par rapport aux grands thèmes durables ainsi que la gestion des parties prenantes. Nous excluons les entreprises qui ne respectent pas les 10 Principes du Pacte Mondial des Nations Unies, ainsi que celles dont les activités sont controversées telles que l'armement, le tabac, le charbon thermique et les autres activités que nous considérons non durables.

Nous analysons ensuite chaque entreprise de cet univers en profondeur selon cinq critères fondamentaux combinant analyses financière et extrafinancière : qualité du management, potentiel de croissance, positionnement concurrentiel, niveau de rentabilité élevée et faible endettement. Notre équipe de spécialistes aborde le marché entreprise par entreprise, à la recherche des titres offrant une valeur ajoutée claire et tangible.

Ce processus nous permet in fine, de réduire l'univers⁽²⁾ d'investissement d'au moins 20 %.

Quels sont les secteurs les plus propices à l'innovation ?

Il est indéniable que certains secteurs sont plus riches que d'autres en matière d'innovation. Une stratégie axée sur l'innovation affichera une surpondération naturelle dans la chimie, la santé, la technologie, l'industrie et dans certains segments de consommation. En revanche, la finance, l'énergie, les services aux collectivités et les télécommunications sont des secteurs plus banalisés dans lesquels l'innovation passe souvent après les économies d'échelle, la maîtrise des coûts, les aspects réglementaires ou les barrières à l'entrée.

Le fait d'investir dans des entreprises qui génèrent de la valeur grâce à l'innovation se traduit par une plus forte exposition aux moyennes capitalisations et aux facteurs de croissance et de qualité.

Comment repérez-vous les entreprises innovantes dotées de solides fondamentaux ?

Si nous sommes persuadés que l'innovation associée à un bon modèle d'exploitation est source de surperformance, il n'est pas pour autant évident d'identifier les sources de cette surperformance potentielle.

Cela passe par une approche rigoureuse d'identification et de mesure de l'innovation, associée à l'évaluation des fondamentaux, et à une solide gestion de portefeuille. Seuls des spécialistes sectoriels expérimentés seront capables d'identifier la véritable valeur de l'entreprise.

Chacun des membres de notre équipe couvre son secteur depuis plus de dix ans et possède les compétences et les outils nécessaires à la construction de modèles financiers sophistiqués. La plupart des entreprises affirment être innovantes, il est donc nécessaire d'avoir de l'expérience pour distinguer le bon grain de l'ivraie.

À quels types d'investisseurs s'adresse une stratégie actions axée sur l'innovation ?

Le biais de qualité de la stratégie et sa vocation à générer de l'alpha signifient qu'elle devrait surperformer à moyen et long terme. Les investisseurs peuvent donc s'attendre à une surperformance substantielle sur la totalité du cycle économique. Nos performances passées démontrent la capacité de nos choix d'investissement à surperformer de manière régulière notre indice de référence⁽³⁾.

Cette stratégie est particulièrement adaptée aux investisseurs privés à la recherche de placements en actions de qualité destinés à être conservés à long terme. Pour ces investisseurs cette stratégie peut faire partie de leur coeur de portefeuille.

Pour les investisseurs institutionnels, elle peut apporter de la valeur à un portefeuille satellite, comme par exemple une poche alpha à long terme.

(1) L'analyse ESG décrite ci-dessus pour les sociétés est appliquée à au moins 90 % des investissements de la stratégie à l'exclusion des dépôts, des liquidités et des dérivés sur indices.

(2) Nous ne prenons en compte que les secteurs qui ne sont pas exclus par la « Candriam Exclusion Policy ». Ce document peut être consulté sur <https://www.candriam.fr/fr/professional/market-insights/sri-publications/>

(3) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Les principaux risques de la stratégie sont :

• Risque de perte en capital :

L'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie sur le capital investi dans la stratégie concernée; il est possible que le capital investi ne soit pas intégralement restitué.

• Risque lié aux actions :

Certaines stratégies peuvent être exposés au risque de marché actions (par le biais de valeurs mobilières et/ou par le biais de produits dérivés). Ces investissements, entraînant une exposition à l'achat ou à la vente, peuvent entraîner des risques de pertes importantes. Une variation du marché actions dans le sens inverse des positions pourrait entraîner des risques de pertes et pourrait faire baisser la performance.

• Risque de change :

Le risque de change provient des investissements directs de la stratégie et de ses interventions sur les instruments financiers à terme, résultant en une exposition à une devise autre que celle de valorisation de la stratégie. Les variations du cours de change de cette devise contre celle de valorisation de la stratégie peuvent impacter négativement la valeur des actifs en portefeuille.

Les risques énumérés ne sont pas exhaustifs et de plus amples détails sur les risques sont disponibles dans les documents réglementaires.



**Plus d'infos sur nos stratégies
et leur profil de risque sur :**

www.candriam.fr

Ce document commercial est publié pour information uniquement, il ne constitue pas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni un conseil en investissement et ne confirme aucune transaction, sauf convention contraire expresse. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent pas être exclues a priori. Candriam ne peut être tenue responsable de dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment; le contenu de ce document ne peut être reproduit sans accord écrit préalable. Candriam recommande aux investisseurs de consulter sur son site www.candriam.com les informations clés pour l'investisseur, le prospectus et tout autre information pertinente avant d'investir dans un de ses fonds y inclue la valeur liquidative des fonds. Ces informations sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chaque pays où le fonds est autorisé à la commercialisation.

Attention : les performances passées, les simulations de performances passées et les prévisions de performances futures d'un instrument financier, d'un indice financier, d'une stratégie ou d'un service d'investissement ne préjugent pas des performances futures. Les performances brutes peuvent être influencées par des commissions, redevances et autres charges. Les performances exprimées dans une autre monnaie que celle du pays de résidence de l'investisseur subissent les fluctuations du taux de change, pouvant avoir un impact positif ou négatif sur les gains. Si ce document fait référence à un traitement fiscal particulier, une telle information dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et peut évoluer. L'investisseur supporte un risque de perte en capital.

Informations sur les aspects liés à la durabilité: les informations sur les aspects liés à la durabilité contenues dans cette communication sont disponibles sur la page du site internet de Candriam <https://www.candriam.com/fr-fr/professional/sfdr/>